



FICHE DE VERDICT

FRA-2101-4

NOM DE L'ADULTE : _____

Interprétation juste et rigoureuse d'un message écrit et Interprétation juste et rigoureuse d'un message oral

- Comme récepteur, lorsqu'il **lit ou écoute un message**, l'adulte considère le contexte, précise son intention de communication et tient compte de l'émetteur.
- En ayant recours à des stratégies variées et appropriées, il saisit le sens du message et en dégage les éléments d'information explicites et implicites.
- Il vérifie la source de l'information lue ou entendue et en évalue la crédibilité.
- Il distingue les faits des opinions et reconnaît le point de vue adopté par l'auteur ainsi que le caractère plutôt objectif ou subjectif du message.
- Il sélectionne l'information appropriée à la situation et peut la résumer.
- Il fonde son interprétation du message sur des extraits ou des exemples pertinents et s'appuie sur une analyse objective pour se forger une opinion, prendre position ou apprécier les enjeux éthiques de la communication.
- S'il y a lieu, il note l'information issue de diverses provenances et l'organise pour comparer les renseignements qui s'y trouvent.

Écrit : /40

Oral : /10

Expression adéquate d'un message écrit clair et cohérent

- Comme émetteur, l'adulte considère le contexte, respecte son intention de communication et tient compte de son destinataire, de ses interlocuteurs ou de son auditoire.
- À l'**oral** ou à l'**écrit**, il produit un message clair et cohérent, et il recourt à des stratégies appropriées pour améliorer l'efficacité de sa communication.
- Il sélectionne ses idées en fonction de leur pertinence au regard de la situation, du sujet abordé et du destinataire.
- Il est en mesure de livrer de l'information contenant des idées justes ou d'exprimer un point de vue fondé sur des exemples pertinents ou de courtes justifications.
- L'adulte qui rédige regroupe adéquatement ses idées et les fait progresser en établissant des liens entre les phrases et entre les paragraphes au moyen de marqueurs de relation ou d'organiseurs textuels appropriés.
- Il évite les répétitions inutiles et assure la continuité de son texte par l'emploi de mots substitués pertinents.
- Il formule des phrases complètes, bien construites, de types et de formes variés.
- Il s'exprime à l'aide d'un vocabulaire juste et précis, et il respecte les règles apprises de la grammaire de la phrase et de l'orthographe lexicale.

- Il utilise avec profit les outils de référence et les technologies à sa disposition pour améliorer ses écrits et leur présentation. Il révisé et corrige systématiquement son texte.

/40

Expression adéquate d'un message oral clair, structuré et cohérent

- Lorsqu'il communique oralement, individuellement ou dans un groupe, il utilise un niveau de langue approprié.
- Il organise ses idées de façon structurée et en assure l'enchaînement par des indices verbaux et non verbaux pertinents; il évite les digressions ainsi que les contradictions et les répétitions inutiles.
- S'il y a lieu, il accompagne ses propos de courtes justifications et apporte des précisions au moyen d'exemples.
- Il pose des questions ou répond de façon adéquate aux demandes d'information qui lui sont faites.
- Il respecte les règles de la grammaire de l'oral et se conforme aux règles de communication établies.

/10

Modalités :

- 1.
- 2.
- 3.

Traces et objets d'évaluation sur lesquels le jugement professionnel a été porté (documents en ci-joint ou URL ci-bas) :

- 1.
- 2.
- 3.

À PARTIR DES MESURES ET OBSERVATIONS EFFECTUÉES, JE JUGE QUE L'ADULTE A OBTENU LE

RÉSULTAT SUIVANT : **/100**

NOM DE L'ENSEIGNANT-E : _____

SIGNATURE : L'adresse de courriel utilisée pour l'envoi au centre tient lieu de signature DATE : _____